

Québec, le 19 septembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 28 mai dernier, la députée de Verdun déposait à l'Assemblée nationale une question au feuilleton concernant la construction d'une nouvelle école primaire-secondaire à L'Île-des-Sœurs.

Rappelons que le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB) s'est vu autoriser la mise à l'étude du projet majeur de construction d'une école primaire-secondaire à L'Île-des-Sœurs dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2018-2028. La décision de mettre ce projet sur pause a été prise par le CSSMB et le ministère de l'Éducation à l'automne 2022. Cette décision s'explique par le fait que des changements démographiques ont été constatés dans la grande région de Montréal, et ce, à la suite de la pandémie mondiale de la COVID-19. En effet, dans un esprit de saine gestion des fonds publics, le ministère de l'Éducation devait s'assurer que le projet demeure prioritaire et pertinent, étant donné la décroissance de l'effectif scolaire alors observée sur le terrain et prévue à moyen terme dans la prévision des besoins d'espace.

Chaque année, le Ministère émet le Portrait des besoins d'espace par organisme scolaire. Cet outil de planification présente une prévision des besoins d'espace sur cinq ans au primaire et sur dix ans au secondaire. Il tient compte, entre autres, des prévisions de l'effectif scolaire et de la capacité d'accueil des bâtiments scolaires. Ces données permettent de vérifier si l'ajout d'une école est requis sur un territoire d'analyse donné, et d'en mesurer l'impact.

...2

Soyez assurée que nous demeurons à l'affût de tout changement pouvant influencer les projections. La situation est gérée en étroite collaboration avec le CSSMB et réévaluée périodiquement. Toute décision quant à l'avenir du projet de l'école primaire-secondaire à L'Île-des-Sœurs sera prise au moment opportun, après que le Ministère et le CSSMB aient effectué les analyses nécessaires.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Drainville', with a large, stylized initial 'B'.

Bernard Drainville